

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 42 (1908)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant chaque mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1908.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2,50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2,60 pour la Suisse,

fr. 3,50 pour l'étranger.

ENCORE UN HOMMAGE DÙ A P. BIOLLEY

Permettez-moi d'ajouter quelques indications qui compléteront celles que votre article du 1^{er} Avril 1908 nous donne sur l'activité scientifique de ce regretté compatriote. C'est comme botaniste aussi que P. Biolley s'est distingué. Il a collecté, avec un coup d'œil hors ligne, les fougères de son pays adoptif, et en a envoyé des spécimens très soignés d'abord à M. S. Cripet, puis à moi directement. S'ai pu constater, parmi ces trouvailles, quelques espèces de la Haute Cordillère de l'Écuador qui s'étendent donc jusqu'aux volcans de Costa-Rica: ainsi *Dryopteris supina*, Sov., *D. lasiopteris*, Sov., etc. En outre, ces collections renferment une série d'espèces nouvelles, dont deux que je me suis permis de baptiser du nom de leur inventeur:

Elaphoglossum Biolleyi. (Bull. Herb. Boiss. 1907, 4, 273.).

Diplazium Biolleyi, (l.c., 269).

C'était surtout le mont Gablazo, massif de 1900 m., que M. Biolley a exploré, et c'est là qu'il a su discerner tout un groupe de ces *Dryopteris* si difficiles à séparer et qui rebutent absolument les collecteurs moins exercés. C'est grâce à ces spécimens que M. C. Christensen, dans sa monographie des *Dryopteris* américains, a été en état de caractériser de nombreuses espèces critiques.

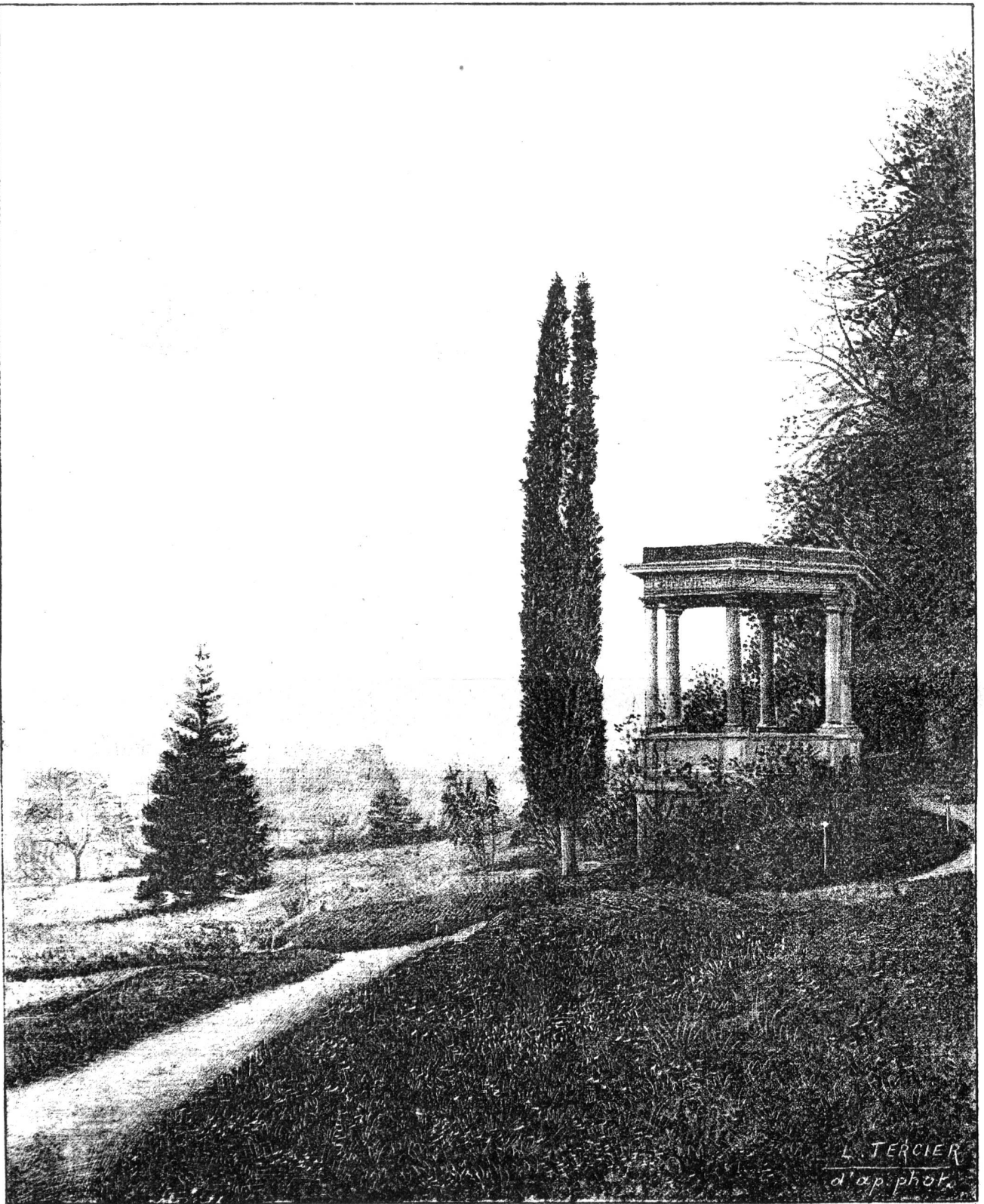
M. Biolley m'avait annoncé, pour la fin de l'année, un nouvel envoi de ces parages, en ajoutant qu'il avait dû faire un séjour de santé à la côte. C'est par M. Pittier, le compagnon de ses travaux pendant de longues années, que j'ai appris son décès qui nous prive d'un excellent observateur et d'un homme de bien.

Bâle, 2 Avril 1908.

D^r H. Christ.

LE CYPRÈS DES TOMBEAUX

L'arbre funéraire des Grecs et des Romains dont la silhouette fière et digne et la teinte austère furent chères à Böcklin, est acclimaté chez nous ici et là. C'est une plante rare, et son apparition nous indique toujours une situation privilégiée, un lieu abrité des vents du Nord et des grands froids. Originnaire de l'Orient, le *Cupressus sempervirens*, L., s'est répandu vers l'Occident grâce au besoin qu'éprouve l'homme civilisé de s'entourer de beauté et de verdure permanente. Avec le développement de la civilisation et des arts est venu le besoin d'orner les tombeaux des morts et de les orner d'une manière digne du respect et souvent du culte dont on les



Cyprès de la campagne Georg, au Petit-Saconnex (Genève).

entourait. Aucune plante au monde ne saurait mieux exprimer ces sentiments que le cyprès sombre et sévère dont l'axe s'élève vers le ciel comme une protestation de la vie contre la mort,

comme un élan de l'âme abattue vers le ciel consolateur.

Les civilisations grecques et romaines ont implanté l'arbre des tombeaux dans leurs nécropoles; elles l'ont adapté aussi à leurs cultes divers et en ont constitué de merveilleuses avenues conduisant à leurs temples et à leurs palais. La Renaissance italienne, en instaurant l'art des jardins qui fut à la base du style dit à la Française et que Senôtre n'a fait qu'imiter et quelque peu transformer, usa et abusa du Cyprés. On en voit encore aux environs de Florence de nombreuses plantations remontant à cette époque, cet arbre pouvant atteindre plus de mille ans.

Chez nous, il n'est guère planté que sur les tombeaux, et ce n'est que le long de nos lacs romands et au pied du Bura qu'on le voit prospérer. Il va jusqu'à la Neuchâtel, m'a-t-on dit⁽¹⁾; en tout cas il sème, sur la rive septentrionale du Léman et dans les cimetières des villages subjugués, sa note sérieuse et forte et ne paraît pas souffrir de notre climat.

Une antique légende, récoltée aux environs de Cully veut que les Romains aient introduit le cyprés chez nous au même temps que la vigne et qu'ils estimassent la valeur du bois de ce conifère presque autant que celle de la liqueur chère à Bacchus. Il est certain que le bois est d'excellente qualité et presque incorruptible. Les Égyptiens faisaient leurs sarcophages en bois de cèdre et de cyprés et l'on sait que les portes de S^t Pierre de Rome, faites de cyprés sous Constantin le Grand, ont duré jusqu'au temps du pape Eugène IV qui les fit remplacer, alors qu'elles étaient loin d'être vieilles, par l'airain actuel. Elles avaient duré 1100 ans!

(A suivre).

Henry Correvon.

LA LIGUE D'ESTHÉTIQUE

SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES SITES

Recommande instamment au public de:

Ne commettre aucun acte qui détériore ou gâte l'aspect des montagnes et des sites naturels ;

Ne pas jeter de pierres, qui roulent et commettent des dégâts ou causent des accidents ;

Ne pas détériorer les sentiers en coupant les contours ;

Ne pas arracher de plantes rares et se borner aux espèces communes ;

Ne pas s'attaquer aux arbres, jeunes ou vieux, respecter les nids et les oiseaux ;

Ne pas contribuer à enlaidir le paysage en plaçant des affiches ; à le salir en laissant errer des papiers, des boîtes vides, des bouteilles ou débris quelconques, qui doivent être enfouis dans le sol ou sous les blocs de pierre. Les bouteilles doivent être laissées entières pour que les tessons n'occasionnent pas des blessures toujours graves aux animaux qui paissent sur les pâturages.

DESTINÉE D'UN LEVRAUT

(SUITE)

— « On reviendra, hein ? », dit-il à ses amis en s'en allant. « Oh ! quelle belle nuit ! »... En effet, la lune, très haut dans le ciel, avait des reflets d'argent rosé ; le ciel sans un nuage donnait la sensation d'un abîme étincelant et vertigineux ; les montagnes silencieuses, couvertes de leurs sapins

⁽¹⁾ Il existe à Neuchâtel, dans les deux cimetières du Mail et de Beauregard. — (Réd.)

dentelés, comme d'un manteau très sombre, le velours ondoyant des prés, les maisons noires, tout était noyé, comme fondu dans la lumière blanche, intense, irréelle, donnant l'impression d'un paysage fantastique sur quelque planète fantôme errant dans l'immensité sidérale. Le lerraut s'en retournait au gîte, humant l'air frais de la nuit, et philosophant comme d'habitude : « La vie est bonne, » se disait-il, « oui, cela vaut la peine de vivre ; on nous plaint généralement parce que nous sommes traqués, pourchassés par les chasseurs et les chiens, nous avons des ennemis, mais qui n'en a pas ? tous les animaux ont leurs ennemis, et quant aux hommes, ils sont ennemis les uns des autres, puisqu'ils se font la guerre et d'autres abominations ; donc, ils ne sont pas plus en sûreté que nous autres lièvres. Du reste, la vie serait monotone s'il n'y avait aucun danger, aucun risque ; on s'ennuierait, ma parole ! oh ! mais que ces choux étaient bons ! ».

Notre lerraut s'endormit heureux, voyant l'avenir couleur de rose. Soudain il fut agité pendant la nuit, il rêva qu'il était retourné au carré de choux, mais au lieu des bonnes grosses têtes vertes, c'étaient des épousantails sans nombre qui se dressaient devant lui, et tous avaient des yeux de filou, fulgurants, et de longues oreilles de lièvre. Il se réveilla plein d'angoisse... que signifiait ce rêve ? « Je n'en dirai rien à ma mère, » songea-t-il, « elle y verrait de suite un mauvais présage, et je ne suis pas superstitieux. Oh bah ! songe, mensonge ! » et il ne pensa pas un instant à renoncer à sa course du soir.

« Ce qui fait le bonheur des uns fait le désespoir des autres », dit-on. Ce fut vrai une fois de plus. On s'aperçut à la ferme de la visite des noctambules et des plaintes véhémentes s'élevèrent.

— « Si cela continue, nous n'aurons plus que des trognons de choux ! » s'écria la fermière indignée.

— « Je ferai le guet cette nuit, » dit son fils, robuste paysan, adroit et fort ; « j'ai idée que ce sont des lièvres, et si je pouvais en attraper un jeune, j'en ferais cadeau à M'sieu Lubin... y a longtemps qu'il en voudrait un pour l'apprendre. C'est son idée, à c't homme. Enfin, on verra voir... ». La nuit venue, il s'installa sous un groseiller, tout près du carré de choux, et se recouvrit d'un grand sac ; puis il attendit avec patience, immobile et somnolent. Les heures s'écoulaient lentement dans le silence argenté de la nuit ; de temps à autre, le cri plaintif de quelque chouette retentissait, un frôlement de feuilles, un souffle, mais le jardin demeurait désert et le jeune paysan se sentait envahi par un sommeil invincible. Soudain, il eut un sursaut. Rêvait-il ? ou avait-il bien entendu ? Il lui avait semblé percevoir un petit bruit singulier, comme celui que ferait un petit museau gourmand croquant des feuilles de choux à belles dents. Le jeune homme eut un battement de cœur rapide, mais il recouvrit vite tout son sang-froid et se mit à observer à travers la fente de son sac ; oui, ils étaient là : il y en avait au moins une demi-douzaine, assis en rond comme des chefs Beaux-Rouges et se passant des feuilles de choux en guise de calumet de paix. « Oh ! c'est trop fort ! », pensa le paysan, « attention ! il faut que je mette la main sur l'un d'eux ». Et sans bruit, retenant son souffle, et visant bien sa victime qui avait justement le dos tourné et faisait des grimaces drôles au mannequin, il s'élança sur les maraudeurs comme un tigre. Ce fut un coup de foudre. Le jeune homme avait si bien calculé son élan, et était tombé sur le lerraut avec une telle force que le jeune voleur n'avait pas pu s'enfuir. Il se débattait comme un désespéré sous l'étreinte de fer, mais en vain ; il était pris ; le paysan l'emporta dans la maison. Il fut enfermé dans une caisse étroite sur laquelle le jeune homme posa deux grosses pierres. Le lerraut fit des bonds de fou, la caisse en tremblait, mais ce fut inutile. Il passa une partie de la nuit à s'agiter ainsi, haletant, ne comprenant pas encore bien ce qui lui arrivait, ne mesurant pas encore toute l'horreur de sa situation, mais voulant fuir à tout prix, oui, fuir, fuir, dût-il pour cela se briser la tête aux parois de sa prison. Quand il était trop meurtri par ces chocs, il restait un instant immobile, hébété. On eût pu le croire mort sans les soubresauts convulsifs qui agitaient ses pauvres flancs. La nuit se passa en alternatives de désespoir et d'immobilité. Au matin, le paysan vint voir ce que faisait son prisonnier ; il écarta un peu le lourd couvercle et vit le lerraut pelotonné dans un coin, ne donnant pas signe de vie. Il alla lui chercher quelques légumes et une jatte pleine d'eau, mais le lerraut n'y toucha pas. Dans le courant de la journée, le captif fut porté dans un sac chez M. Lubin, celui qui voulait apprivoiser un lièvre. M. Lubin l'installa aussi dans une caisse à la cave et lui donna pour compagnon un énorme lapin gris. « Comme cela, il ne s'ennuiera pas trop », pensa ce digne homme, et il vint avec Rose, sa petite fille, voir le joli lièvre prisonnier.

(A suivre).

L. Fraissard - Guillaume.